



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 29 mars 2024

Présents : Chantal AUMERSIER, Séverine HORCHOLLE, Régine LEQUESNE, Patrice CHARLET, Pascal LE GUELLEC, Stéphane LEROY, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE, Frédéric VAUTIER.

Absente excusée : Caroline BOUVARD

La séance est ouverte par le Secrétaire Général, Président par intérim à 20h10

Avant de débattre sur l'ordre du jour, Pascal revient sur l'évènement du week-end dernier, à savoir l'Assemblée Générale de la FFTA et les nombreuses motions à voter dont celle concernant l'augmentation du tarif des licences (4€/adulte et 3€/jeune) pour la prochaine saison.

Dans la présentation de cette motion, il était écrit sur le site de la FFTA : » Ce projet a pour finalité de permettre à la FFTA de continuer à œuvrer pour le développement de la discipline dans les prochaines années ».

Après quelques explications du Président, du Trésorier, du Trésorier Adjoint et d'autres intervenants du Comité Directeur de la FFTA, force a été de constater qu'une certaine cacophonie régnait entre eux.

Au final, impossible de savoir si cette manne financière allait servir à résorber le déficit causé par les organisations des 3 manches de Coupe du Monde à Paris, le financement des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques, ou vraiment, comme annoncé, le devenir du Tir à l'Arc. Visiblement le seul impératif était de ne pas présenter un budget prévisionnel en déficit pour la 2^{ème} année consecutive.

Comme je m'y étais engagé en janvier dernier à l'occasion de notre AG j'ai voté contre cette motion.

Au final celle-ci est adoptée avec seulement un peu plus de 63% des voix.

Dont acte.

Secrétariat



Validation du dernier PV du Comité Directeur

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0



Affectations des nouveaux élus dans les Commissions

Caroline rejoint la Commission Arbitre, Séverine la Commission Jeunes et Formation et Stéphane la Commission Sportive.

Finances



Changement de banque

Au regard des frais de gestion que demande la Société Générale, il a été décidé d'ouvrir un compte dans un autre établissement. C'est le Crédit Mutuel qui sera désormais la banque du CD76.

Le transfert du livret est déjà effectué et le solde du compte principal le sera quand les derniers chèques distribués le 27 janvier seront débités.



Situation du compte principal et du livret Société Générale

Le solde du compte principal à ce jour est de 413.76 €. Celui du livret de 0.00 €



Situation du compte principal et du livret Crédit Mutuel

Le solde du compte principal est de 17 337.67 € et celui du livret de 12 268.61 €



Fonctionnement du compte bancaire et des moyens de paiement

Désormais toutes les demandes concernant des remboursements ou des aides du CD76 seront à adresser à la Commission des Finances et en copie au Président (pour les adresses : site du CD 76 rubrique « le comité » puis « vos correspondants »).

C'est la Commission des Finances et elle seule, qui a désormais la charge des mouvements de fonds.

Le seul et unique moyen de paiement sera à compter de ce jour le virement bancaire.

Il est donc impératif, lors d'une première demande, de joindre le RIB de la structure.

Toujours concernant les remboursements et les aides, et là aussi à compter de ce jour, le seul et unique bénéficiaire sera le club ou la compagnie.

Charge à l'archer-e de discuter avec ses instances pour obtenir un éventuel reversement.

Mise au vote de ces propositions :

Pour 10 Contre 0 Abstention 0



Subventions

Le Président par intérim a rencontré le 8 février les services du Département pour faire le point sur les dossiers en cours et plus particulièrement sur l'aide au sport et le plan d'équipement.

Concernant l'aide au sport, Pascal a été très surpris de constater que sur les 36 structures affiliées au CD76 seulement 22 avaient effectué une demande alors que la campagne, ouverte début octobre, se terminait le 28 février.

Il a donc relancé par 2 fois les Président-e-s en urgence.

Au final 27 demandes sont validées (3 ne remplissant pas les critères) C'est dommage pour les 6 autres alors que la procédure, pour une fois, est d'une grande simplicité.

« Aller dans son compte ASSO, indiquer le nombre des licences au 31 août N-1 en distinguant jeunes et adultes et joindre son RIB ».

Ensuite un calcul est effectué par le Département pour attribuer le montant mais la structure est certaine de toucher à minima 200.00 € si elle a + de 10 adhérents.

Pour le plan d'équipement pour l'achat de matériel, des dossiers seront prochainement déposés.

Reste à vérifier avec le Département s'il serait possible de modifier la présentation afin d'obtenir une subvention avec un pourcentage plus intéressant.

Affaire à suivre dans les prochains jours.

En discutant avec les représentants du Département, il a été relevé que très rarement les organisateurs d'une compétition, même dominicale, ne faisaient la demande d'une subvention « aide aux manifestations sportives ».

Dans ce cadre la demande est à faire via le compte ASSO et ce 2 mois minimum avant la compétition.

Pour plus de renseignements, il suffit de taper dans Google « subvention département 76 association » puis « aides aux clubs et collectivités » et de chercher celle qui pourrait vous correspondre.



Chèques pour les podiums sur les Championnats de France

La question s'est posée sur le fait de savoir si le CD avait le droit de donner des chèques et pour quel montant.

La question a été posée à la Direction Générale des Finances Publiques.

La réponse est « OUI »

Le CD continuera donc à récompenser les podiums. (Si la personne est présente le jour de l'AG)

Par contre une réflexion est en cours sur le montant et sur les bénéficiaires.



Médailles du CD

A l'ouverture des cartons, nous avons constatés que quelques médailles étaient fauteses.

Un point complet a été fait pour en avoir le nombre exact.

Après avoir discuté avec le fournisseur, cela le gêne de les reprendre.

Il a donc décidé de nous faire un avoir au prorata.

Commission Sportive et Parcours



Championnats Départementaux

La Commission Sportive n'a pas rencontré le moindre problème dans l'organisation de ces compétitions.

La Commission remercie Luneray et Epouville qui avaient en charge ces finales



Challenge du CD76

12 équipes présentes.

Une bonne journée et un moment très convivial à Saint Martin en Campagne.

Le classement final de cette édition 2024 est sur le site du CD, rubrique « Com° Sportive »



Championnat régional par équipes de clubs

Le CD76 n'avait que 2 représentants. Notre Dame de Gravenchon chez les classiques et Neufchâtel en Bray chez les poulies qui se classe 3^{ème}.



Sélection Championnat Régional par équipes de clubs.

A l'occasion de la dernière AG de janvier dernier, le mode de sélection effectué par le CD76 pour cette compétition avait été discuté.

Certains estimaient que la méthode actuelle n'envoyait pas les meilleures équipes en priorisant la participation aux concours sur la saison hivernale par rapport à la performance.

En tenant compte de ces remarques plusieurs scénarios ont été montés.

Au final les équipes que le CD classent 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} aujourd'hui et donc sélectionnables, restent quasiment les mêmes (tableau en annexe).

De plus en modifiant le mode de sélection, en prenant en compte certains critères, cela aurait pour effet de pénaliser les autres types d'arcs.

N'oublions pas que cette compétition ne s'adresse pas qu'aux arcs classiques.

De ce fait le CD confirme le mode de sélection actuel.



Interdep

Direction Merville/ Franceville pour cette édition

L' équipe jeunes se classe 3^{ème}, les poulies, les sans viseur et les classiques 2^{ème}.

Au classement général le CD76 termine second

Merci aux participant-e-s



Les Trophées des Mixtes

47 équipes au Havre le 17 mars dernier.

Une belle et bonne journée et ce même si le règlement de la FFTA ne facilite pas toujours le déroulement de la compétition.

Bravo à toutes et à tous ainsi qu'à la CHTA pour l'organisation.



Règlement et Cahier des Charges des CD en salle

Les Commissions Sportives et Arbitres viennent de réécrire ces 2 documents.

Mise au vote

Pour 9 Contre 1 Abstention 0

Ils seront prochainement sur le site du CD76.

Une réflexion est en cours et devra être proposée lors du prochain Comité Directeur de juin concernant le mode d'inscription.

Chose certaine, le virement bancaire sera priorisé.

Commission Arbitres



Les arbitrages sur la saison hivernale

Nicolas attend que les clubs inscrivent dans les prochains jours les compétitions pour définir les arbitrages.

Là aussi un nouveau système d'inscription des arbitres sur les concours devrait voir le jour.



Examens

Nicolas précise qu'il présentera 7 candidats à l'examen de la semaine prochaine

Nous avons également quelques stagiaires sur le terrain et surtout des jeunes qui souhaitent suivre la formation. La relève est en marche.

La prochaine campagne concernant les formations débutera en septembre prochain.



les chronotirs

La répartition des chronotirs est effectuée. Elle est visible sur le même tableau que les arbitrages sur le site du CD76.

Une affiche a été collée sur les différents jeux expliquant la marche à suivre dans la rotation des jeux N° 1 et 2 afin d'éviter d'avoir à se poser des questions au dernier moment.

Commission jeunes et formations



TAE jeunes et débutants.

Initialement cette compétition devait se tenir à Auffay le 25 mai prochain.

Faute de terrain et au regard des complications que cela engendre pour déplacer le matériel sur un autre site, il est décidé de reporter cette rencontre à l'année prochaine.



Pré-filière

Force est de constater qu'aujourd'hui la pré-filière ne correspond plus aux attentes. Il est donc décidé d'y mettre un terme dès à présent.

De ce fait la journée de détection initialement prévue en juin est annulée.

Il est demandé aux Commissions Formations/Jeunes et Sportive de réfléchir immédiatement à une formule de remplacement plus en adéquation avec les besoins et souhaits des archer-e-s (jeunes et/ou adultes).

Le nouveau format devra être présenté au plus tard pour le Comité Directeur de Juin.



5 mai Jumièges

Le Département organisera ce jour la journée « Naturellement sport »

Un appel a été lancé aux Président-e-s afin de relayer cette information pour avoir, contrairement aux éditions précédentes, assez de monde pour satisfaire les nombreuses initiations à prévoir (environ 250 l'an dernier).

Force est de constater que le message n'a pas ou peu été diffusé.

Une relance via Facebook a été faite.

A ce jour nous pourrions compter sur 8 personnes, ce qui serait raisonnable en attendant mieux pour les prochaines années.

Par contre il est regrettable que les entraîneurs ne s'impliquent pas plus dans ces actions.

A ce jour le CD76 accorde des aides aux arbitres dans le cadre de la formation ou du recyclage.

Un arbitre, en moyenne, passe 3 ou 4 week-end sur des arbitrages plus une journée de recyclage par an.

Une réflexion s'impose concernant les entraîneurs.

Faut-il continuer à verser des aides pour les formations alors que les entraîneurs ne répondent pas à nos sollicitations ?

Faut-il conditionner les aides au temps donné par les entraîneurs dans les actions du CD76 vers l'extérieur (5 à 6 heures par an) ?

Là aussi le sujet est sur la table et devra être tranché rapidement.



5 juillet Jumièges

Dans le cadre du passage de la flamme Olympique le Département a sollicité le CD pour tenir un stand.

Nous serons présents.

Nous en profiterons pour exposer des arcs, des blasons. Nous allons faire des flyers afin de les distribuer au public et vanter les mérites de notre sport. (Ces mêmes flyers seront également distribués le 5 mai)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15

Le Secrétaire Général et Président par intérim
Pascal LE GUELLEC

| | | | | | | |
|-------------|------------------------------------|------------------------------------|--|--|---|--------------------------------|
| Aujourd'hui | 5 meilleurs scores toute la saison | 4 meilleurs scores toute la saison | 4 meilleurs scores 7 derniers concours | 3 meilleurs scores 7 derniers concours | Le meilleur score sur les 6 derniers concours | Le meilleur score de la saison |
|-------------|------------------------------------|------------------------------------|--|--|---|--------------------------------|

CLASSIQUES

| | | | | | | |
|------------------------|------------------|----------------------|-------------------|------------------|----------------------|------------------------|
| St Valery | Gravenchon | Gravenchon | St Valery | Gravenchon | Gravenchon | Gravenchon |
| Gravenchon Pt Couronne | St Valery | St Valery | Gravenchon | St Valery | Epouville | Epouville |
| Rouen Neufchatel | Pt Couronne | Pt Couronne | Neufchâtel | Pt Couronne | Pt Couronne | St Valery |
| | Neufchâtel Rouen | Neufchâtel Epouville | Pt Couronne Rouen | Neufchâtel Rouen | St Valery Neufchâtel | Pt Couronne Neufchâtel |

EQUIPES CLASSEES

27 12 17 10 12 26 27

POULIES

| | | | | | | |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------------------|----------------------------|
| Neufchâtel | Neufchâtel | Neufchâtel | Neufchâtel | Neufchâtel | Pt Couronne | Neufchâtel |
| Yvetot Pt Couronne | Pt Couronne | Pt Couronne | Pt Couronne | Pt Couronne | Neufchâtel | Pt Couronne |
| St Martin Gravenchon | Yvetot | Yvetot | Yvetot | Yvetot | Mont Saint Aignan Yvetot | Mont Saint Aignan St Aubin |
| | St Martin | Yvetot |

EQUIPES CLASSEES

11 4 4 4 4 9 11

SANS VISEUR

| | | | | | | |
|---------------------------------|------------|------------|--|--|-------------------------|------------------------|
| Sotteville | Sotteville | Sotteville | | | Pavilly | Bihorel |
| St Aubin | | St Aubin | | | Bihorel | Sotteville |
| Bihorel | | | | | Sotteville | St Valery |
| St Valery Montivilliers Pavilly | | | | | St Aubin | Pavilly |
| | | | | | St Valery Montivilliers | St Aubin Montivilliers |

EQUIPES CLASSEES

6 1 2 0 0 6 6